

TRAITÉS MIS EN LUMIÈRE

Traités multilatéraux mis en lumière à la Cérémonie des traités de 2025

Droits de l'homme

1. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (New York, 7 mars 1966)
2. Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)
4. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 16 décembre 1966)
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 10 décembre 2008)
6. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, 18 décembre 1979)
7. Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New York, 6 octobre 1999)
8. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984)
9. Convention relative aux droits de l'enfant (New York, 20 novembre 1989)
10. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)
11. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)
12. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)
13. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)
14. Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)
15. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006)

Réfugiés et apatrides

16. Convention relative au statut des réfugiés (Genève, 28 juillet 1951)
17. Convention relative au statut des apatrides (New York, 28 septembre 1954)
18. Convention sur la réduction des cas d'apatridie (New York, 30 août 1961)

Questions pénales

19. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
20. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)
21. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
22. Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 31 mai 2001)
23. Convention des Nations Unies contre la corruption (New York, 31 octobre 2003)
24. Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (New York, 13 avril 2005)

Droit de la mer

25. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 10 décembre 1982)
26. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants (New York, 4 août 1995)
27. Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (New York, 19 juin 2023)

Droit des traités

28. Convention de Vienne sur le droit des traités entre États et organisations internationales ou entre organisations internationales (Vienne, 21 mars 1986)

Désarmement

29. Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (New York, 10 décembre 1976)
30. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III) (Genève, 10 octobre 1980)
31. Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV, intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes) (Vienna, 13 octobre 1995)
32. Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Geneva, 3 mai 1996)
33. Amendement à l'article premier de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 21 décembre 2001)
34. Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V) (Genève, 28 novembre 2003)
35. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996)
36. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Oslo, 18 septembre 1997)
37. Convention sur les armes à sous-munitions (Dublin, 30 mai 2008)
38. Traité sur le commerce des armes (New York, 2 avril 2013)
39. Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (New York, 7 juillet 2017)

Environnement

40. Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Kigali, 15 octobre 2016)
41. Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989)
42. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Helsinki, 17 mars 1992)
43. Amendements des articles 25 et 26 de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Madrid, 28 novembre 2003)
44. Accord de Paris (Paris, 12 décembre 2015)
45. Convention sur la diversité biologique (Rio de Janeiro, 5 juin 1992)
46. Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique (Montréal, 29 janvier 2000)
47. Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010)
48. Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, 15 octobre 2010)
49. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (Paris, 14 octobre 1994)
50. Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (New York, 21 mai 1997)
51. Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (Rotterdam, 10 septembre 1998)
52. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Stockholm, 22 mai 2001)
53. Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)